1.300.80

HEBDO Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 15

19 novembre 1987

ÉCOLE DE GÉNIE
NOV 19 1987
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Programme coopératif de l'ÉNEF approuvé par le Sénat

Un programme d'internat coopératif en nutrition et études familiales, qui permettra aux étudiants et étudiantes de compléter leur baccalauréat tout en alternant les périodes d'études avec des périodes de travail, a été approuvé par le Sénat académique de l'Université de Moncton.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard J. LeBlanc, a indiqué qu'il s'agit de la première fois que cette formule d'alternance travail-études est mise en place à l'Université, et qu'elle constitue un excellent moyen de préparer les étudiants et étudiantes à s'intégrer au marché du travail.

Le projet a été rendu possible grâce à une subvention de l'ordre de 114 000$ du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. M. LeBlanc a ajouté que le ministère provincial de la Santé et des Services communautaires a lui aussi confirmé son intention de participer financièrement au projet.

La directrice de l'École de nutrition et d'études familiales, Colette Martin, a expliqué que les étudiants et étudiantes auront la possibilité d'ajouter à leur programme d'études quatre périodes de 16 semaines chacune de travail pertinent à leur formation. Ces périodes de travail seront insérées après la deuxième année, et à nouveau en troisième et quatrième année, en alternance avec les semestres d'études. Pour ceux et celles qui choisiront cette option, le programme de baccalauréat avec internat coopératif aura une durée de quatre ans et demi.

Mme Martin a ajouté que les stages de travail seront rémunérés par les employeurs et seront en plus supervisés, ce qui assurera une expérience d'apprentissage valable ainsi qu'un meilleur lien entre la théorie et la pratique.

L'École offre actuellement deux programmes au niveau du baccalauréat, celui en nutrition et celui en études familiales. Quelque 90 étudiants et étudiantes y sont inscrits à temps complet.

Conférence sur l'alphabétisation

Lors d'une causerie du midi, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton organise une rencontre avec Greta Doucet, coordonnatrice en Alpha du Collège communautaire de Dieppe, le mercredi 25 novembre, de 12 heures à 13 heures, à la salle B 218. Mme Doucet parlera de la situation de l'alphabétisation dans le milieu, des services existants et du rôle des tuteurs et tutrices.

Il existe au Canada quatre millions de personnes, ou 19,7 pour cent, qui ne peuvent ni lire ni écrire. Au Nouveau-Brunswick, 140 650 personnes, ou 27,3 pour cent, ont le même problème, soit 20 265 (24,6 pour cent) dans le comté de Westmorland; 9 879 (44,1 pour cent) dans Kent; 22 800 (36,8 pour cent) dans Gloucester; 9 965 (33,4 pour cent) dans Restigouche; et 8 890 (33,1 pour cent) dans Madawaska.

Savoir lire et écrire, c'est le droit de tout individu de posséder les instruments nécessaires pour devenir une personne autonome et de participer activement à la vie sociale. L'alphabétisation dans le milieu, c'est donc un problème collectif, un phénomène social qui ne peut être résolu à la pièce. C'est l'affaire de tout le monde. Bienvenue à tous et à toutes.

ATLAS HISTORIQUE DU CANADA *- Jean Daigle, professeur au Département d'histoire-géographie de l'Université de Moncton, est l'auteur de deux des 69 planches que l'on retrouve dans le volume I de l'Atlas historique du Canada, qui vient tout juste d'être publié. L'une des planches retrace le peuplement acadien des 17e et 18e siècles sur les marais de la Baie de Fundy tandis que l'autre illustre les déportations et le retour des Acadiens et Acadiennes au 18e siècle. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts; Kenneth Breau, assistant à la recherche; M. Daigle; et Léon Thériault, directeur du Département d'histoire-géographie.*

Gérard Étienne en tournée au Brésil

Gérard Étienne, professeur au Département d'études françaises de l'Université de Moncton, est présentement en tournée au Brésil pour y faire la promotion de son livre, *Une femme muette*, qui vient d'être traduit en portugais à plus de 10 000 exemplaires. Ce livre a paru il y a deux semaines seulement et déjà plus de 2 000 exemplaires ont été vendus.

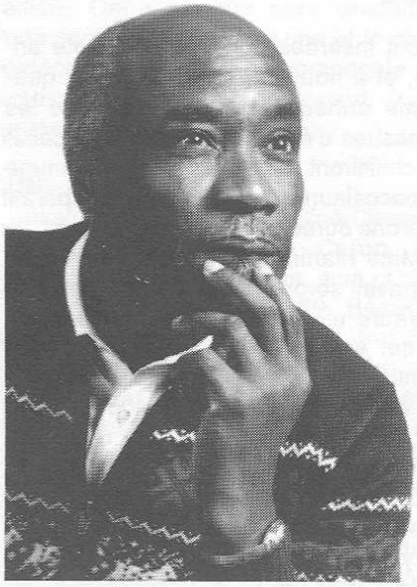

M. Étienne profitera également de son voyage pour représenter le Canada au 2e Congrès international de littérature et de culture négro-africaines, à Sao Paulo, du 16 au 21 novembre. Il compte parmi les 10 personnalités du monde qui ont été invitées à présenter une communication, et la sienne portera sur *Les stéréotypes du Noir dans les media.*

Dans un troisième temps, M. Étienne profitera de l'occasion pour faire la promotion des écrivains acadiens parce que, étant donné l'importance de leurs oeuvres et de leur talent, il estime qu'ils ne sont pas assez connus à l'extérieur de nos frontières. Il prend comme exemple la dernière parution de *La littérature francophone depuis 1945,* de J. L. Joubert et J. Lecarme, parue chez Bordasse, où on y cite tous les écrivains francophones à l'exception des Acadiens et Acadiennes. On y mentionne l'écrivaine Antonine Maillet, mais elle est repertoriée dans la littérature québécoise.

M. Étienne a donc apporté avec lui les livres les plus représentatifs de la littérature acadienne et les dossiers de presse des écrivains. Il tentera de faire connaître cette poésie et, dans la mesure du possible, de négocier la traduction de quelques livres qui ont été salués par la critique canadienne.

Il sera de retour le 22 novembre.

Marc Gauthier sort vainqueur

Marc Gauthier, étudiant de quatrième année en informatique appliquée à l'Université de Moncton, a récemment remporté les grands honneurs de la compétition annuelle du Conseil des provinces de l'Atlantique pour les sciences (CIPAS), présentée à l'Université Acadia, à Wolfville, en Nouvelle-Écosse.

L'étudiant, originaire de Moncton, qui en était à sa troisième participation à cette classique annuelle, est devenu le premier représentant de l'Université de Moncton à décrocher les honneurs de cette compétition, après avoir terminé deuxième l'année dernière et cinquième en l985.

En tout, 22 étudiants et étudiantes de huit universités des provinces de l'Atlantique ont pris part à la 7e édition de cet événement dont le test principal était de résoudre un problème majeur dans un délai de trois heures.

En plus de M. Gauthier, l'Université de Moncton était représentée par Paul Goguen, de Shediac Cape. Tous deux étaient sous la supervision du professeur Julien Chiasson.

***RENCONTRE ANNUELLE DES JURISTES** - Le juge Gérard LaForest, de la Cour suprême du Canada, et le nouveau ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, James Lockyer, étaient au nombre des conférenciers à la neuvième rencontre annuelle des juristes francophones de la province, qui s'est déroulée récemment à l'École de droit de l'Université de Moncton. La rencontre a donné lieu au lancement de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick, dont le premier président est l'avocat Maurice Bourque, d'Edmundston. La photo nous fait voir, de gauche à droite: Yvon Fontaine, doyen de l'École de droit de l'Université de Moncton; le ministre Lockyer; le juge LaForest; Guy Richard, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick; et l'avocat Sylvio LeBlanc, membre du bureau de direction de la nouvelle association.*

Conférence de Yves Gagnon

Yves Gagnon, professeur au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, à Edmundston, donnera une conférence intitulée, *Applications, pour différentes géométries, de simulations numériques d'écoulements de fluide à différents nombres de Reynolds,* le vendredi 27 novembre, à 14 h 30, à la salle A-002 du Pavillon Rémi-Rossignol de l'Université de Moncton.

Bienvenue à tous.

Nouveau plan de retraite proposé par le comité de retraite des profs

Un projet de réforme du régime de rentes a été adopté par le Comité du Régime de rentes des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université de Moncton à sa réunion du 9 novembre 1987.

Le président du Comité, Thomas Richard fait savoir que des sessions d'information seront offertes dans les trois campus aux participants et participantes du régime et que ceux-ci seront invités à voter sur les modifications proposées.

Les principaux changements adoptés feront du régime actuel un régime à prestations définies, c'est-à-dire, des prestations de retraite garanties par l'Université, et cela, à ses risques.

De plus, la réforme facilite la possibilité de retraite anticipée, (à 60 ans avec règle de 90), l'augmentation des prestations des participants et participantes retraités, ainsi que d'autres améliorations prévues d'ici trois à cinq ans.

Le Comité de retraite est formé des personnes suivantes: Thomas Richard, Gary Long, Pierre Arsenault, Dan Ton That, Calixte Losier, Colette Martin, Roger Boulay, Donald A. Cormier et Norman Roy.

M. Richard insiste sur l'importance que tous les participants et participantes assistent à une des sessions d'information pour se renseigner et exercer leur droit de vote suite à ces réunions. Étant donné l'ampleur de la réforme proposée, le Comité a fixé comme modalité pour approuver la transformation que 75 pour cent des participants et participantes du régime votent, et que 66 2/3 pour cent de ceux qui votent se prononcent en faveur de la réforme. Avant de se prononcer, chacun et chacune recevra des renseignements écrits quant à sa situation personnelle en rapport avec la réforme proposée.

Les sessions d'information auront lieu au CUM les 25, 26 et 27 novembre, à 14 heures; au CUSLM, le 3 décembre, et au CUS, le 4 décembre.

Le vote aura lieu dans les divers édifices académiques des trois centres universitaires pendant la période du 7 au 15 décembre 1987.

Colloque international

La Chaire d'études acadiennes de l'Université de Moncton organise un colloque international sur *La réception des oeuvres d'Antonine Maillet,* du 13 au 16 octobre 1988. Ce colloque permettra de faire le point sur la façon dont les oeuvres d'Antonine Maillet sont diffusées et reçues dans divers pays et régions à travers le monde.

La titulaire de la Chaire d'études acadiennes, Marguerite Maillet, mentionne qu'il est souhaité que les auteurs de communications examinent les conditions de réception et analysent les réactions des lecteurs et des critiques dans leurs pays et régions respectifs. Mais les oeuvres étudiées, les thèmes, les théories de la réception et les méthodes de recherche peuvent varier considérablement.

La réception des propositions de communications devra se faire d'ici le 15 janvier, et la réception des résumés, environ 500 mots, avant le 15 mars. Il y aura envoi des avis d'acceptation le 15 avril et il faudra recevoir les textes des communications au plus tard le 15 août.

Pour adresser une correspondance ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Marguerite Maillet, à la Chaire d'études acadiennes, ou James de Finney, au Département des études françaises, Université de Moncton, Moncton, N.-B., Canada, E1A 3E9.

L'oeuvre d'Antonine Maillet domine les lettres acadiennes depuis près de 20 ans et ce colloque international de 1988 sera une activité de plus qui soulignera de façon particulière le 25e anniversaire de fondation de l'Université de Moncton.

ROBERT BOURASSA À L'UNIVERSITÉ *- Au cours de la fin de semaine du Retour des anciens, anciennes et ami(e)s, qui a eu lieu les 6, 7 et 8 novembre, alors qu'il était conférencier au banquet annuel, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a été accueilli à l'Université de Moncton où il a discuté avec les autorités de possibilités d'accroître les efforts de collaboration entre les deux provinces dans le domaine de l'enseignement supérieur en français. Dans la photo, le premier ministre Bourassa vient d'apposer sa signature dans le livre des invités. On remarque, dans l'ordre habituel, Robert Keating, représentant du Québec dans les provinces maritimes; Paul L. Bourque, président du Conseil des gouverneurs de l'Université; Dr Léon Richard, chancelier de l'Université; Louis-Philippe Blanchard, recteur; et Adélard Cormier, président de l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton. Comme à chaque année, ce Retour annuel a connu un grand succès.*

Un certificat est offert en soin de santé et en nursing psychiatrique

En collaboration avec l'Éducation permanente, et grâce à une contribution financière du ministère de la Santé et des Services communautaires, l'École des sciences infirmières de l'Université de Moncton offre présentement un certificat en soin de santé mentale et nursing psychiatrique.

La coordonnatrice de ce certificat, Rachel Bard, mentionne que ce programme est préparé et conçu afin de répondre au besoin de formation spécialisé des infirmières et infirmiers francophones qui travaillent dans les secteurs de la santé mentale et des soins psychiatriques, ou dans le but d'oeuvrer dans ces secteurs.

Cette formule de certificat est idéale pour rencontrer les besoins de formation des étudiants et étudiantes adultes qui ont parfois de la difficulté à s'absenter du travail pour une longue période à la fois. La formule comprend une alternance étude-travail, c'est-à-dire des sessions théoriques intensives d'une à trois semaines au Centre universitaire de Moncton, et étalées sur huit mois. L'étudiant ou l'étudiante fait également un stage clinique dans son milieu de travail avec des équipes de formateurs qui se déplacent. Ce certificat demande un total de 24 crédits universitaires.

Un premier programme de cette nature a eu lieu l'année dernière et les diplômés participent, cette année, à deux ateliers de retour afin de faciliter l'intégration. Le premier a eu lieu en octobre et le prochain est prévu pour le mois de juin. De plus, ces diplômés participeront à titre de personnes ressources lors des stages cliniques du groupe en formation.

La photo nous laisse voir les étudiantes et étudiants adultes qui profitent du programme de Certificat en soin de santé mentale et nursing psychiatrique, offert par l'École des sciences infirmières de l'Université de Moncton. Dans l'ordre habituel, on remarque, assis: Rose Cormier, Hôpital Georges-L.-Dumont, Moncton; Colette Michaud Scott, Hôpital régional, Edmundston; Lorraine Desjardins, Hôpital Georges-L.-Dumont, Moncton; Mariette Demers, Clinique d'hygiène mentale, Ste-Anne-de-Kent; Winnifred Gallant, Clinique d'hygiène mentale, Bathurst; Rachel Bard, coordonnatrice du certificat; et Jeannette LeBlanc, professeure; debout: Richard Dupéré, Centre hospitalier Restigouche, Campbellton; Pauline Soucy, Hôpital régional, Edmundston; Sylvie Friolet et Annette Cormier, Hôpital régional Chaleur, Bathurst; Serge LeBrun, Hôpital régional, Edmundston; Lorraine Mazerolle, Clinique d'hygiène mentale, Caraquet; Johanne Michaud, Sylvie-Andrée Lalonde et Lyne Guimond, Centre hospitalier Restigouche, Campbellton; et Francis Goguen, Centracare, St-Jean.

Concerts variés

Les étudiants et étudiantes du Département de musique de l'Université de Moncton donneront trois concerts variés d'ici Noël, le mercredi 25 novembre, à 14 h 30, le dimanche 29 novembre, à 20 heures, et le mercredi 9 décembre, à 14 h 30. Ces concerts auront lieu à la Galerie d'art et l'entrée est libre.

Autre chapitre pour C. Jankowski

Christophe Jankowski, professeur de chimie organique à l'Université de Moncton, vient de publier un cinquième chapitre chez Academic Press.

Intitulé *"Mass Spectral Techniques in Heterocyclic Chemistry: Applications and Stereochemical Considerations in Carbohydrates and Other Oxygen Heterocycles"*, ce chapitre est le résultat de collaboration avec MM. Paré et ApSimon, de l'Université Carleton, dans le domaine de la spectrométrie de masse des saccharides.

Ce chapitre a paru dans le 39e volume de *"Modern Heterocyclic Chemistry"*, une série éditée par le professeur A. R. Katritzky.

Plan d'action du CUS pour la prochaine année

Lors de la réunion annuelle de l'Association des amis et amies du Centre universitaire de Shippagan, plusieurs points ont été discutés dont le projet d'un centre culturel et artistique qui permettrait au CUS d'offrir des services améliorés aux étudiants, étudiantes et à toute la population. Ce centre culturel et artistique comprendrait une bibliothèque, un laboratoire de langues, les archives de la Société historique Nicolas-Denys et une salle multi-fonctionnelle.

Les membres ont aussi discuté de deux autres projets, soit la création d'une fondation afin de pouvoir aider le centre universitaire dans son développement, et aussi le projet d'achat d'un mini-bus. Ces différents projets font partie du plan d'action du CUS durant la prochaine année.

Mentionnons également que Jean-Eudes Godin a été élu à la présidence et Yvon Godin, à la vice-présidence. Raymond Chiasson en sera le secrétaire et Jaddus Chiasson le trésorier.

Panel public sur le libre-échange organisé par les étudiants du MBA

Les étudiants et étudiantes de la maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université de Moncton organisent un panel public ayant comme thème, *L'impact du libre-échange pour le Nouveau-Brunswick*, le samedi 5 décembre, de 13 h 30 à 17 heures, à la salle 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard.

Les aspects économique, juridique, social et politique du libre-échange seront abordés par quatre panelistes considérés comme des autorités en la matière. Chacun d'entre eux présentera sa position pendant environ 30 minutes et le panel se déroulera uniquement en français. Les présentations seront suivies d'une période de questions, ce qui permettra au public de participer activement.

Le but de ce panel n'est pas de mettre des idées en confrontation, mais plutôt de conscientiser et renseigner le public sur différents aspects de ce sujet très important pour le Nouveau-Brunswick.

Trois panelistes ont déjà confirmé leur participation. Il s'agit de Jean Nadeau, économiste au Conseil économique du Nouveau-Brunswick; Pierre Foucher, constitutionnaliste à l'École de droit de l'Université de Moncton; et Elmo Whittom, vice-président de la région Atlantique du Syndicat canadien des travailleurs du papier. La personne ressource qui traitera de l'impact politique reste à déterminer.

Bienvenue à tous et à toutes.

Une autre série en janvier

Par le truchement de l'enseignement à distance, l'Éducation permanente de l'Université de Moncton (CUM) offre des cours universitaires dans plusieurs localités du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Pendant ce semestre, l'Enseignement à distance offre un cours télévisé d'introduction aux affaires (AD-1211) au réseau Atlantic Satellite Network (ASN), et un autre sur la déficience mentale I (ED-2710) par conférence téléphonique à Moncton et St-Louis-de-Kent, au Nouveau-Brunswick, et à Abram Village, à l'Ile-du-Prince-Édouard.

A titre expérimental, on offre également un cours de relations humaines I par le biais du réseau ASN. Vingt étudiants et étudiantes, situés un peu partout dans les deux provinces, suivent le cours. Ils et elles sont en lien direct avec le professeur, Pierre Dion, et les autres étudiants par conférence téléphonique une fois à toutes les deux semaines.

Enfin, en collaboration avec les trois constituantes de l'Université, on offre un cours du mouvement coopératif I (S0-2610). Ce cours, offert par conférence téléphonique, est dispensé simultanément dans 10 endroits de la province et rejoint plus de 150 étudiants et étudiantes.

Avec un désir toujours grandissant de rendre les cours universitaires plus accessibles à la population, l'Enseignement à distance en offrira une autre série par conférence téléphonique cet hiver dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec l'Éducation permanente de l'Université de Moncton (CUM), au numéro (506) 858-4097.

COMITÉ D'ÉDUCATION PRÉVENTIVE *- La photo nous laisse voir le Comité d'action sur l'éducation préventive à l'Université de Moncton. Dans l'ordre habituel, on remarque, première rangée: Jeanne Babineau, du Service de santé; Edna Pelletier Doucet, psychologue aux Services aux étudiants et étudiantes; et Paulette Roy, conseillère psychologique; deuxième rangée: Paul-Alfred LeBlanc, responsable du Service de logement; Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants; Aline Comeau, conseillère communautaire en toxicologie à la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance; et Wayne St-Thomas, chef du Service de la sécurité.*

Don de matériel didactique

Le gouvernement français, par l'entremise de Robert Trocmé, Attaché culturel au Consulat de France à Moncton, a récemment fait un don généreux de matériel didactique et d'ouvrages pour la jeunesse au Centre de ressources pédagogiques de l'Université de Moncton.

C'est le quatrième don reçu depuis 1983 du gouvernement français. Les documents, d'une valeur d'environ 10 000FF (2 000$), portent surtout sur le français, les sciences, l'informatique ainsi que les légendes et contes de différents pays.

Ce matériel va surtout servir aux étudiants et étudiantes en éducation à l'intérieur de leur cours de didactique. Soulignons cependant que ce matériel est aussi prêté à tous les étudiants, professeurs, personnel de l'Université ainsi qu'aux enseignants de la province.

L'Université se dote d'une politique sur le développement international

L'Université de Moncton vient de se doter d'une politique sur la coopération au développement international. En effet, le Sénat académique a adopté, lors de sa réunion des 9 et 10 novembre, un énoncé de principe qui fera dorénavant partie des objectifs et de la mission de l'Université.

L'énoncé se lit comme suit: *"Outre ses responsabilités à l'égard de la société dont elle fait partie, l'Université de Moncton considère la coopération au développement international en matière d'enseignement et de recherche comme partie intégrante du processus d'ensemble de l'éducation supérieure, et encourage la sollicitation de projets de coopération internationale et de leur financement auprès d'agences subventionnaires extérieures."*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard J. LeBlanc, a expliqué que l'Université participe de plus en plus à des projets de coopération et de développement international. Selon lui, la nouvelle politique reflète bien la réalité et précise l'orientation à venir de la participation de l'Université selon laquelle elle va surtout miser sur des projets d'enseignement et de recherche, tout en encourageant la sollicitation de fonds auprès d'agences externes.

Plusieurs autres décisions ont été prises par le Sénat au cours de sa dernière réunion.

- L'étudiante Nathalie Chiasson a été nommée au Comité d'attestation d'études.

- Un rapport d'évaluation relatif à la procédure d'inscription suivie cette année lors des journées d'inscription au Centre universitaire de Moncton a été reçu et référé au Secrétaire général. Préparé par le registraire, Viateur Viel, le rapport fait état des commentaires émis par les facultés et écoles, de même que ceux recueillis auprès des étudiants et étudiantes par le biais d'un sondage. En résumé, le rapport conclut que les personnes interrogées sont généralement satisfaites de la nouvelle formule d'inscription dite décentralisée, et qu'il faudra tenir compte à l'avenir des diverses suggestions émises de parts et d'autres pour améliorer la procédure.

- Le rapport du Comité d'étude des conseils de facultés/écoles et des programmes pluridisciplinaires, présidé par Léandre Desjardins, a été reçu. Le rapport du comité, qui a terminé son travail, sera référé au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche qui déterminera des suites à donner, s'il y a lieu.

***ANCIEN DE L'ANNÉE À L'U DE M** - Gilbert Doucet, président et directeur général de l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, a été honoré du titre d'ancien de l'année lors du banquet de l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton. L'Association a ainsi voulu reconnaître la contribution qu'il a apportée, tant au niveau de l'entreprise qu'il dirige que dans les divers organismes culturels et sociaux auxquels il a participé. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Gilbert Doucet, son épouse Lorraine, Mae Cormier, et Adélard Cormier, président de l'AAAUM.*

André Gagnon à Moncton

Le pianiste André Gagnon et son quatuor joueront ses compositions les plus populaires, le vendredi 20 novembre, à 20 h 30, à l'École secondaire Moncton High. C'est une présentation du Service des loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton.

André Gagnon s'est imposé comme l'une des plus grandes vedettes québécoises et le pianiste-compositeur canadien le plus populaire depuis environ 15 ans. Il jouit également d'une forte notoriété dans le monde entier. Il a 14 albums à son actif et a lancé, de plus, deux disques-compilations. Il a vendu plus de un million de disques à travers le monde dont quelque 300 000 exemplaires de son microsillon à succès, *Neiges*, gravé en 1975.

Il a, en outre, composé des musiques de film pour des réalisateurs comme le regretté John Huston, Roger Vadim et Stephen Stern. Par surcroit, il a donné des concerts et enregistré des microsillons avec l'Orchestre symphonique de Montréal, de même qu'avec les orchestres philharmoniques de Londres et de Hambourg. Il a aussi accompli des tournées aux États-Unis, en Amérique du Sud , en Australie et au Japon.

En 1986, André Gagnon a lancé son album, *Comme dans un film*, où on trouve, entres autres, *Chanson pour Liona*, qui met en vedette la fameuse guitariste classique canadienne Liona Boyd.

Il faut réserver son siège à l'avance et les billets sont disponibles au deux Librairie acadienne, au coût de 15$ chacun.

Compétition annuelle d'athlétisme pour la prochaine saison

Plus de deux cents adeptes de l'athlétisme sont attendus le vendredi 20 novembre, à compter de 18 heures, au CEPS, dans le cadre de la première Compétition annuelle d'athlétisme de l'Université de Moncton pour la saison 1987-88. L'objectif premier de cette compétition est de recruter de nouveaux membres pour les formations féminine et masculine du Centre universitaire de Moncton.

Trois groupes d'âge se feront la lutte, les 13 ans et moins, les 15 ans et moins et les 16 ans et plus, à l'intérieur de sept différentes épreuves, le 50, le 200, le 400 et le 1000 mètres, le saut en longueur et en hauteur ainsi que le lancer du poids.

La compétition s'amorcera avec le 400 mètres, les sauts en longueur et en hauteur ainsi que le lancer du poids chez les filles de 13 ans et moins et de 15 ans et moins, à 18 heures.

Les frais d'inscription sont de 2 $ par athlète et selon le coordonnateur de l'événement, Amédée Cormier, l'inscription pourra se faire au CEPS, à compter de 17 heures la journée même.

Cette classique annuelle, appelée Crépuscule 1, est la première d'une série de deux présentée annuellement à l'Université de Moncton.

Pour de plus amples renseignements concernant la présentation de cet événement, il est possible de communiquer avec Amédée Cormier ou Charles Babineau, au numéro 858-4165.

Voici l'horaire de la compétition:

Epreuves	Femmes	Hommes
400 M	18 heures	18 h 10
50 M	18 h 30	18 h 40
1000 M	19 heures	19 h 20
200 M	19 h 30	19 h 45
Saut en longueur	18 heures	19 heures
Lancer du poids	18 heures	19 heures
Saut en hauteur	18 heures	19 h 30

Athlète de la semaine

Le gardien de but, Denis Roy, des Aigles Bleus de l'Université de Moncton au hockey, a reçu le titre d'athlète de la dernière semaine au Centre universitaire de Moncton en raison de la performance exceptionnelle qu'il a offerte lors des deux matchs disputés samedi et dimanche, en Nouvelle-Écosse.

Tout d'abord, lors du match opposant les Aigles Bleus aux Tigers de l'Université Dalhousie, Roy a été envoyé dans la mêlée à cinq minutes 16 secondes du début du deuxième engagement. Il a remplacé le gardien partant, Joël Drolet, qui a subi une blessure et dont on ne connait toujours pas la nature exacte. En deux périodes de jeu, Roy n'a accordé qu'un seul filet à l'adversaire sur les 12 tirs qu'il a reçus.

Contre les Axemen d'Acadia, dimanche, l'ex-gardien des Packers de la Miramichi a été choisi le joueur par excellence du match du côté de la troupe de l'entraîneur, Léonard Doucet, arrêtant 28 des 31 lancers envoyés vers lui, et permettant du même coup aux Aigles Bleus de remporter une première victoire en Nouvelle-Écosse cette saison.

Roy a principalement été brillant dans les premiers instants du match, réalisant plusieurs arrêts clés et donnant l'occasion à ses coéquipiers de prendre une avance de trois buts tôt en deuxième période. Les Aigles Bleus ont remporté ce match par la marque de 6 à 3 contre la seule équipe du circuit Atlantique à n'avoir subi la défaite qu'à une seule reprise au cours de ses huit premières rencontres.

***20e SAISON** - L'équipe féminine de volley-ball de l'Université de Moncton et le Club des Aigles Bleus ont récemment inauguré la 20e saison des Anges Bleus à l'intérieur du circuit universitaire des provinces de l'Atlantique en rendant hommage à trois vétérantes de l'équipe et à un des anciens entraîneurs. Lors d'une courte cérémonie d'avant match, une des directrices du Club des Aigles Bleus, Yvette Finn, a remis un chandail souvenir aux quatres invités de la soirée. Dans la photo, nous apercevons, de gauche à droite, Mme Finn remettant un chandail à France Dallaire, entraîneure-adjointe et membre de cette formation entre l981 et 1986; Marjolaine Albert, membre des Anges Bleus entre 1976 et 1981; Gilberte Albert-Bradbury, qui a porté les couleurs Bleu et Or entre 1976 et 1979; et que Jean-Guy Vienneau, qui a été entraîneur de cette équipe pendant les années 70.*

Calendrier des événements

ASTRONOMIE

Une séance d'observations astronomiques sur la Lune aura lieu le lundi 30 novembre, de 18 h 30 à 20 heures, à l'Observatoire de l'Université de Moncton, situé sur le toit du Pavillon Léopold-Taillon. Cette séance sera précédée d'une conférence sur *La Lune et le phénomène des marées*, en compagnie du professeur Fernand E. Girouard, à 18 heures, à la salle 542 Taillon.

CINÉ-CAMPUS

Jusqu'au 22 novembre, Ciné-Campus présente **Bélizaire the Cajun**, un drame de moeurs américain, écrit et réalisé par Glen Pitre. En 1859, Bélizaire Breaux exerce, dans un village de Louisiane, des talents pour la médecine non reconnus par la faculté. Il est secrètement amoureux d'Adelina Thibodaux qui vit en ménage avec un fermier américain, Matthew Perry, dont elle a eu trois enfants. Perry est à la tête d'un groupe de fanatiques décidés à chasser les descendants d'Acadiens de la région. Lorsque Perry est trouvé mort, c'est un ami de Bélizaire, Hypolite Léger, que l'on soupçonne du crime. Pour sauver Hypolite, Bélizaire s'accuse lui-même et est condamné à la pendaison. Du haut de l'échafaud, il arrive à confondre le meurtrier.

A compter du 25 novembre, vous pourrez voir le **Complexe du kangourou**, une comédie française réalisée par Pierre Jolivet.

CHAIRE D'ÉTUDES ACADIENNES

La Chaire d'études acadiennes organise une rencontre avec **Jean-Louis Major**, professeur à l'Université d'Ottawa, le samedi avant-midi 21 novembre, à compter de 9 h 30, au local 106 de la Faculté des arts. Le sujet portera sur *Les problèmes d'édition critique ou savante* et toutes les personnes intéressées aux études acadiennes sont bienvenues.

CONCERT DE VIOLON

Dans un deuxième concert, les Jeunesses musicales du Canada présente la violoniste et artiste-soliste, **Marie Lacasse**, le dimanche 22 novembre, à 20 heures, à la Galerie d'art.

CONFÉRENCES

William Li, de l'Institut océanographique Bedford, de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, donnera une conférence intitulée, *"Marine Phytoplankton Creatures: Smalls and Greats"*, le vendredi 20 novembre, à 11 h 30, au local D-202 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

Janice Harvey, directrice exécutive du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, donnera une conférence intitulée, *"An Alternative Energie Future for New Brunswick"*, le mercredi 25 novembre, de 14 h 30 à 16 heures, à la salle A-102 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

Daniel Hétu, professeur au Centre universitaire de Shippagan, donnera une conférence portant sur *Les propriétés thermodynamiques des systèmes micellaires ternaires*, le mercredi 25 novembre, à 15 heures, à la salle D-102 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

Richard Alami, du Comité canadien des électrotechniques de Montréal, donnera une conférence portant sur *La place des électrotechnologies dans l'industrie*, le mercredi 2 décembre, à 14 h 30, à la salle R-221 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

CRSA

Le professeur-chercheur retraité, **Jean Collette**, sera l'invité d'honneur du Centre de recherche en sciences administratives (CRSA), le vendredi 20 novembre, lors d'un dîner-causerie qui débutera à 12 heures au salon des professeurs de la Faculté d'administration.

SÉMINAIRE DU GRCMES

Un séminaire du Groupe de recherche sur les couches minces et l'énergie portera sur les *Principes de base des techniques du vide*, avec F. Girouard, le vendredi 20 novembre, à 13 h 30, à la salle D-228 du Pavillon Rémi-Rossignol.

SOIRÉE D'AMATEURS

Une soirée d'amateurs est organisée le mardi 24 novembre, à 19 h 30, à l'amphithéâtre A-119 de la Faculté des sciences de l'éducation.

SPECTACLE

Le mardi 8 décembre, le Service des loisirs socio-culturels vous invite à voir *Casse Noisette*, présenté par la Compagnie de danse Eddy Toussaint, de Montréal, et qui comprend 38 danseurs et danseuses, à l'École secondaire Moncton High.

SPORTS

En **athlétisme**, c'est le Crépuscule I, le vendredi 20 novembre, à 18 h 30, à l'Université de Moncton.

Au **hockey**, l'Université Mount Allison sera à l'Université de Moncton, le samedi 21 novembre, à 19 h 30.

Au **volley-ball masculin**, Tournoi de l'ASIA numéro 1 à l'Université Dalhousie, les vendredi et samedi 20 et 21 novembre.

Au **volley-ball féminin**, c'est l'Omnium de l'Université de Moncton, du 27 au 29 novembre.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ghislain Ouellette

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.